



HISTORIQUE

GROUPE FIDUCIAIRE DES ÉDIFICES DES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION

**Gouvernement du Canada, Chambre des communes,
Comité des finances**

Témoignage

JESSIE INMAN, DIRECTRICE GÉNÉRALE

« [L'Édifrice commémoratif des Pères de la Confédération] est un hommage à ces hommes célèbres qui ont fondé notre Confédération. Il est cependant aussi dédié à la promotion de ces choses qui enrichissent l'esprit et ravissent le cœur, ces choses intangibles, mais précieuses, qui donnent un sens à la société et aident à en faire une civilisation et une culture »

Le premier ministre Lester B. Pearson en présence de Sa Majesté la reine Elizabeth II lors de l'inauguration du Centre des arts de la Confédération, le 6 octobre 1964

Les édifices des Pères de la Confédération, désignés lieu historique national en 2003, ont été construits à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, en 1964, en tant que monument canadien vivant en l'honneur des pères fondateurs de notre grand pays et de la Conférence de Charlottetown, désignée d'importance historique nationale par le Gouvernement du Canada le 15 février 2016. Le complexe occupe tout un îlot urbain, accueille 250 000 visiteurs par an, et, depuis les cinquante dernières années, le Centre des arts de la Confédération a réussi à s'acquitter de la dédicace faite par le premier ministre Pearson le jour de l'ouverture – c'est véritablement un endroit où tous les jours, nous inspirons les Canadiens par le biais du patrimoine et des arts.

Il est solidement documenté que les expériences culturelles enrichissent nos vies à presque tous les égards, et le premier ministre Pearson était assurément sur la bonne voie lorsqu'il a laissé entendre que le Centre de la Confédération serait

beaucoup plus qu'un monument commémoratif statique. Au cours des années qui ont suivi, tous ceux et celles qui ont visité le Centre ont pu profiter des programmes artistiques et patrimoniaux. La recherche a confirmé que la participation dans les arts peut contribuer à améliorer la santé physique et émotionnelle, les habiletés d'apprentissage et stimuler l'esprit communautaire. Nous savons également que les économies saines comptent un secteur culturel florissant et nous fournirons plus loin des exemples précis des répercussions économiques du Centre de la Confédération. Il ne fait aucun doute que la culture est un des principaux piliers du développement durable de l'avenir du Canada.

Au sujet du Centre des arts de la Confédération

Les principales composantes de ce complexe commémoratif sont notamment :

- Cinq salles de spectacle (dont un théâtre de catégorie A, de 1 100 places)
- Le plus grand musée d'art à l'est de Montréal (collection permanente de 17 000 œuvres d'art et artefacts)
- Le restaurant Mavor's – capacité de 140 personnes (plus une terrasse en plein air)
- Importantes installations pour réunions et congrès
- La boutique de cadeaux The Showcase
- Le Festival de Charlottetown – présenté de juin à septembre/octobre (qui comprend Anne of Green Gables–The Musical™, la comédie musicale annuelle la plus durable au monde)
- Un programme de formation artistique qui reçoit près de 500 visites de jeunes toutes les semaines; la School of Performing Arts : formation postsecondaire offerte en collaboration avec le Collège Holland (musique, danse, théâtre, production)
- Rayonnement auprès des écoles durant l'année scolaire et camps en été
- La Jeune compagnie, composée de participants de tout le Canada qui donnent des spectacles en été et suivent des cours
- @ l'affiche au Centre – productions du Centre et locations du théâtre (automne, hiver et printemps)
- Programme patrimonial : la Troupe de la Confédération (troupe de comédiens qui incarnent les Pères et les Dames de la Confédération, présentant vignettes et visites guidées); reproduction de la Salle de la Confédération (aménagée au Centre de la Confédération durant les travaux de restauration du lieu historique national Province House, gérée en collaboration avec Parcs Canada); et la causerie et remise de médaille annuelle Symons.

Le Plan stratégique du Centre de la Confédération comprend d'importants objectifs (voir l'annexe), mais en tant que DG du monument commémoratif national du Canada en l'honneur de nos pères fondateurs, je suis ici pour vous parler de la priorité absolue : *Renforcer notre capacité interne*, principalement par la stabilité

financière. On identifie deux façons d'atteindre cet objectif dans le Plan : augmenter le financement gouvernemental et maintenir un niveau de recettes gagnées maximisé. La stabilité financière est une préoccupation du Centre de la Confédération depuis les années 1960, alors que, dans un geste de coopération canadienne sans précédent, toutes les provinces et le gouvernement fédéral ont uni leurs forces pour créer ce monument national – la première institution culturelle nationale du Canada.

Au fil des ans, et de nouveau en 2015, le Centre de la Confédération a fait preuve de son excellence artistique en offrant une programmation en arts de la scène et en arts visuels canadiens de qualité supérieure, mais encore une fois, en dépit de nos meilleurs efforts, le Centre termine l'année en situation déficitaire.

Je ne mentionnerai que deux des projets de qualité supérieure de la dernière saison. Le Musée d'art du Centre de la Confédération a dirigé un groupe qui a réussi à ramener la carte historique de Samuel Holland à l'Î.-P.-É. Ce projet comportait de nombreux défis, à commencer par la restauration de la carte par les Archives nationales du RU pour se terminer par son arrivée dans notre Musée où cette carte, qui date d'il y a 250 ans, a attiré des milliers de visiteurs enthousiastes.

Deuxièmement, la production de 2015 du drame musical *Evangeline* a été tout un accomplissement. Un projet de collaboration avec le théâtre Citadel d'Edmonton nous a permis de relever le niveau de la production créée d'abord en 2013 par le Centre de la Confédération, production qui a remporté un succès retentissant à Edmonton au cours de l'automne 2015 – et nous espérons la présenter dans d'autres théâtres canadiens au cours des prochaines années.

À la fin de la saison 2015, il était devenu clair que le Centre de la Confédération allait se retrouver en situation déficitaire et, le 30 novembre 2015, nous avons demandé au ministère du Patrimoine canadien d'augmenter notre financement annuel à cinq millions de dollars. Ce n'est qu'après une étude minutieuse de notre situation financière actuelle (et passée) que nous avons soumis cette demande, et je vais maintenant expliquer pourquoi le statu quo de trois millions que nous recevons de Patrimoine canadien ne permet pas d'appuyer ce monument national canadien. Je vais aussi expliquer comment la stabilité financière permettra au Centre de la Confédération de continuer d'offrir une programmation canadienne de qualité supérieure qui, pour citer le premier ministre Pearson, « enrichit l'esprit et ravit le cœur ».

1. Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le Centre des arts de la Confédération a été construit par le Gouvernement du Canada avec l'appui

financier de toutes les provinces canadiennes, mais qu'aucun plan n'a été mis en place pour lui fournir régulièrement des fonds de fonctionnement. Depuis, le Centre s'efforce de survivre.

2. En raison du manque de financement fédéral durant les 51 dernières années, le Centre s'est retrouvé en situation déficitaire annuelle 75 % du temps et commence chaque année financière en remboursant d'abord ce déficit.
3. La programmation et les activités commerciales du Centre lui assurent actuellement environ 65 % de ses revenus de fonctionnement. Cette proportion est à l'inverse de toutes ses institutions paires qui dépendent de l'appui du gouvernement pour la majeure partie de leurs revenus de fonctionnement.
4. Le Centre reçoit annuellement une contribution de trois millions de dollars de Patrimoine canadien et environ 910 000 \$ de la Province de l'Î.-P.-É. Pendant quelques années, d'autres provinces ont contribué au monument national du Canada – jusqu'à 432 000 \$ en 1992 – mais ces contributions équivalent maintenant à moins de 75 000 \$.
5. Comme le Centre de la Confédération dépend dans une aussi grande mesure des revenus qu'il génère, l'organisme fait chaque année face à un haut niveau de risque. Notre déficit actuel limite grandement ce que le Centre pourra accomplir durant le reste de la présente année financière et au cours de la suivante.
6. Le personnel est démoralisé par les contraintes budgétaires, les restrictions en matière de dotation, de programmation et de perfectionnement professionnel. Les voyages sont extrêmement limités et il est impossible d'accorder des augmentations salariales pendant des années. Malgré tous ces défis, notre personnel de talent s'investit à fond dans une cause qui lui tient à cœur, mais cela ne diminue en rien son anxiété. À titre d'exemple, en janvier 2012, le Centre a dû fermer ses portes pendant deux semaines, entraînant ainsi pour tous une baisse salariale de 4 %.
7. Il manque de personnel dans tous les services du Centre et les employés doivent souvent travailler bien plus que 40 heures par semaine.
8. En général, les salaires sont nettement inférieurs aux normes de l'industrie.
9. Tous les ans, les besoins en matière d'entretien général de ce complexe de 51 ans augmentent. Les frais d'amélioration du capital prélevés au moment de

- la vente de billets sont loin de suffire à couvrir ces coûts. Il faut souvent effectuer des travaux d'urgence pour assurer la sécurité du personnel et des visiteurs.
10. Lorsque le Centre reçoit avec gratitude des fonds des gouvernements fédéral et provincial pour d'importants projets d'amélioration de l'infrastructure, il doit habituellement contribuer au moins 10 % du budget du projet. Ainsi, pour les rénovations actuelles du théâtre, notre contribution totalisera 1,6 million de dollars. Comme il est impossible de trouver une telle somme dans un budget déficitaire, nous dépendons des collectes de fonds. Le fait d'être situés dans la plus petite province du Canada limite notre capacité d'obtenir l'appui de sociétés et de particuliers à l'échelle nationale. Jusqu'à présent, le Centre de la Confédération a recueilli 670 000 \$ des 1,6 million nécessaires.
 11. Les améliorations précédentes apportées aux immobilisations ont entraîné une créance au titre du capital de près de trois millions présentement affectée à notre ligne de crédit.
 12. Le rapport de risque du Centre est à l'opposé de ses institutions culturelles paires financées par Patrimoine canadien. Le Centre de la Confédération reçoit **seulement 25 % de ses revenus du Gouvernement du Canada** et génère 75 % de ses revenus d'autres sources; à titre de comparaison, le Centre national des Arts d'Ottawa reçoit **55 % de son budget de fonctionnement du Gouvernement du Canada**.
 13. Pour un organisme culturel à mandat national, le rapport de risque entre les recettes gagnées et le financement public est beaucoup trop élevé. Il est déraisonnable.
 14. Patrimoine canadien verse 12 \$ par visiteur au Centre de la Confédération. Le Centre national des Arts en reçoit 32,54 \$, le Musée de l'histoire 42,65 \$, le Musée de la nature, 66,39 \$, le Musée des beaux-arts du Canada, 141,39 \$, et le Musée de l'immigration, 161 \$ (d'après les données de 2012). Pourquoi une institution culturelle nationale qui accueille 250 000 visiteurs par an reçoit-elle annuellement si peu de « dollars par visiteur » comparativement à ses institutions paires?
 15. Le Centre de la Confédération a d'importantes retombées économiques sur l'Île-du-Prince-Édouard et le Canada. Il compte 150 employés tout au long de l'année et en compte plus de 350 entre mai et octobre. Ses retombées économiques ajoutent 486 emplois dans l'économie provinciale et canadienne. Les activités marginales génèrent 25 millions de dollars et

contribuent 5,1 millions de dollars en impôt fédéral et 2,7 millions en impôt provincial. Comme nous le savons tous, au Canada, 600 000 personnes travaillent dans le secteur de la création et ceci ajoute annuellement 47,7 milliards de dollars à l'économie canadienne. Il est donc rentable d'assurer le succès continu de ces institutions.

16. Le Centre de la Confédération est le monument canadien vivant en l'honneur des Pères de la Confédération. Il est inexplicable que ce complexe et les gens qui y travaillent soient soumis à des conditions considérablement inférieures aux autres institutions culturelles avec mandat national.

À l'heure actuelle, le Centre de la Confédération dispose d'encore moins que d'un budget de misère.

Je vais maintenant expliquer pourquoi une augmentation de la contribution annuelle de Patrimoine canadien au Centre de la Confédération de deux millions de dollars nous permettra de survivre et de continuer notre excellent travail :

- a. Le Festival de Charlottetown est la source des plus grands risques financiers et la plus importante source de revenus. Il lui faudrait 500 000 \$ de plus pour nos productions et faire face aux imprévus lorsque les revenus n'atteignent pas les niveaux attendus.
- b. Le Centre a pour mandat de créer de nouvelles œuvres de théâtre musical canadiennes. Si nous ne continuons pas à produire des spectacles comme *Evangeline*, nous retournerons à l'arrière-plan. Le Centre a besoin d'au moins 250 000 \$ par an pour faire lectures et ateliers.
- c. Il y a sept postes vacants au Centre : agent du patrimoine (1), gestionnaire des ressources humaines (1), préposés à l'entretien (2), conservateur adjoint (1), coordonnateur de la production et de la formation (1) et agent financier (1). Le coût total de ces postes s'élève à 360 000 \$.
- d. Comme nous l'avons déjà dit, ce vaste complexe requiert chaque année de plus en plus de réparations. Il faudrait 360 000 \$ de plus pour le maintenir en bon état et en état sécuritaire.
- e. La technologie de l'information du Centre est vétuste. Nombre de nos ordinateurs peuvent encore être équipés de lecteurs de disquette de 3,5 pouces! Nous n'achetons pas de nouveaux ordinateurs, nous achetons les

ordinateurs dont les autres se sont débarrassés; nos ordinateurs ont en moyenne huit ans. Il nous faudrait 100 000 \$ de plus pour notre budget de TI.

- f. Nous pouvons créer d'excellents produits sur le plan artistique, mais nous ne disposons pas des fonds requis pour les commercialiser. Ainsi, durant la présente année financière, nous avons présenté *Evangeline* – le summum de l'excellence. Toutefois, notre petit budget de commercialisation ne nous a pas permis de communiquer efficacement que le calibre de cette production dépassait de loin celui de 2013. Depuis 1964, l'offre de spectacles a augmenté à l'Î.-P.-É.; nous devons être concurrentiels et attirer de nouveaux publics de l'extérieur de l'Île. Il faudrait augmenter notre budget de commercialisation de 400 000 \$ par an.

Depuis novembre, je me suis fixé comme unique priorité de faire en sorte que le Centre de la Confédération soit financièrement stable. Je me suis adressée à tous ceux qui ont voulu m'écouter pour leur expliquer la situation lamentable dans laquelle se trouve de monument national du Canada. Je sais que le Gouvernement du Canada actuel est fortement engagé envers les arts et la culture. Je désire que votre comité sache que le monument en mémoire de la fondation du Canada ne dispose absolument pas des fonds suffisants. Nous espérons et attendons que ce gouvernement assurera l'équité dans la structure de financement des institutions culturelles nationales de ce pays.

Il est réconfortant de savoir que le gouvernement actuel s'est engagé à appuyer les arts et la culture en tant que piliers du développement durable. L'augmentation du financement accordé au Centre de la Confédération est nécessaire pour notre survie – sans plus. Nous avons une organisation vraiment magnifique et nous accomplissons de grandes choses. Ces fonds nous permettront tout simplement de réduire les risques, de continuer de développer des œuvres de calibre supérieur comme *Evangeline*, de collaborer avec d'autres théâtres, de nous assurer que les expositions de notre Musée sont présentées dans tout le pays, d'appuyer la formation artistique et de régulièrement remplir notre beau nouveau théâtre. Nous voulons percer sur de nouveaux marchés, attirer de nouveaux clients et développer notre rayonnement grâce à la technologie. Nous voulons étendre notre série de causerie et remise de médaille Symons hautement respectée ainsi que nos autres programmes patrimoniaux, assurer l'entretien de notre complexe vieillissant et embaucher le personnel dont nous avons besoin plutôt que d'épuiser les employés que nous avons.

Aidez-nous à prouver au reste du pays et au monde entier que les arts créent des communautés saines et que la culture est véritablement un pilier du développement durable.

Célébrons le Canada! Célébrons les arts! Telle est l'essence du Centre des arts de la Confédération et son mandat national tel qu'énoncé par Lester B. Pearson au moment de son ouverture en 1964.

Le tout respectueusement soumis,

Jessie Inman
Directrice générale
Centre des arts de la Confédération
Bureau : 902-628-6131
Cell. : 902-394-7140
Courriel : jinman@confederationcentre.com
Le 8 février 2016

Annexe

a) Les six objectifs du Plan stratégique :

- Entretenir des relations dans tout le Canada
- Favoriser la créativité et la collaboration dans les arts
- Assurer du leadership dans le domaine de la culture à l'échelle provinciale, nationale et internationale
- Améliorer la programmation patrimoniale
- Maintenir ses publics actuels et en développer de nouveaux par l'éducation, le rayonnement et la collaboration
- Renforcer la capacité interne

b) Résumé des demandes d'appui jusqu'à maintenant :

Communications avec : madame la ministre Joly; l'honorable Scott Brison, président du Conseil du Trésor du Canada; l'honorable Dominic LeBlanc; Sean Casey, député de Charlottetown; le sénateur Percy Downe; le ministre Lawrence MacAulay; le député Wayne Easter; Robert Vessey, chef de cabinet du premier ministre de l'Î.-P.-É., Wade MacLauchlan; le ministre Doug Currie, ministre provincial responsable de la culture; le maire de Charlottetown, Clifford Lee, et l'agent de liaison de la ville au Conseil du CDAC, Mike Duffy, ainsi que l'administratrice en chef Donna Waddell; Cynthia White-Thornley, directrice générale du patrimoine au ministère du Patrimoine canadien; Marc Lemay, directeur général, responsable des fonds en vertu desquels nous recevons une contribution de Patrimoine canadien; Caroline Séguin, directrice des politiques pour madame la ministre Joly. Tous nos collègues du ministère du Patrimoine canadien ont été informés de ces efforts.

Par ailleurs, les membres de notre conseil national ont communiqué avec nombre de leurs contacts dans leurs propres communautés : Janis-Sobey Hames, membre du conseil pour la Nouvelle-Écosse, a écrit à l'honorable Scott Brison, président du Conseil du Trésor du Canada, ainsi qu'aux députés Andy Fillmore et Sean Fraser; Taleeb Noormohamed, membre du conseil pour la Colombie-Britannique, prévoit rencontrer madame la ministre Joly, Gerry Butts et Graham Flack; Claude Métras, membre du conseil pour le Québec a écrit à madame la ministre Bibeau et l'a par la suite rencontrée, et il a envoyé une lettre à Pierre-Luc Dusseault, député de Sherbrooke, qui a fait parvenir une lettre à madame la ministre Joly en notre nom; Charles Scott, membre du conseil pour l'Ontario, a écrit au député Rob Oliphant demandant à le rencontrer et a aussi écrit au député Seamus O'Regan; Wayne Hambly, président de notre conseil, a communiqué avec le quatrième député libéral de l'Î.-P.-É., Robert Morrissey.